



Lancement de la plateforme Digital Market Intelligence

Une nouvelle ère
s'ouvre pour le Togo dans
la lutte contre la fraude



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 948 du 16 mars 2026

Coopération P.3



L'axe washington-Lomé davantage renforcé P.3

7ème édition des journées scientifiques du CAMES



La CCI-Togo impacte
l'événement par la
Foire des inventions
et innovations P.6

Enquête sur les cas de disparitions au Togo
Le gouvernement fait le point P.3



Organigrammes des collectivités territoriales Le gouvernement togolais met fin aux pratiques irrégulières

Le ministère de l'Administration territoriale a décidé de mettre fin aux pratiques irrégulières dans les organigrammes des



du 13 mars 2026, le ministre Awaté Hodabalo a rappelé les règles en vigueur concernant les organigrammes des collectivités territoriales. Selon le document

ministériel, certaines collectivités auraient élaboré ou appliqué des organigrammes sans se conformer aux prescriptions prévues par l'arrêté ministériel en vigueur. Cette situation est jugée inacceptable par les autorités, qui compromettent le respect du cadre juridique régissant l'administration territoriale.

Le ministère exige que les présidents de conseils régionaux et les maires respectent scrupuleusement les dispositions réglementaires. Les organigrammes doivent être adoptés par l'organe délibérant compétent et soumis à l'approbation préalable du ministre de tutelle. Les responsables des services administratifs doivent être nommés par arrêté formel.

Les gouverneurs et les préfets sont chargés de veiller à la conformité des actes posés par les collectivités territoriales. Tout organigramme adopté en marge de la procédure légale ou toute nomination effectuée sans arrêté sera considéré comme irrégulier et juridiquement nul.

Le gouvernement togolais entend ainsi réaffirmer l'autorité des textes et garantir une organisation administrative rigoureuse au sein des collectivités territoriales. L'objectif est de préserver la légalité des décisions locales et de consolider une gouvernance territoriale fondée sur le respect strict des normes institutionnelles.

Elom La présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Mémounatou Ibrahima, a réaffirmé l'engagement de l'institution régionale en faveur de la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes en Afrique de l'Ouest, à l'occasion de la Journée internationale des femmes célébrée le 8 mars 2026.

Dans une déclaration rendue publique depuis Abuja, elle a souligné l'importance du rôle des femmes dans la gouvernance, le développement économique, la consolidation de la paix et le leadership communautaire. Selon elle, les femmes sont les piliers de la société et leur contribution est essentielle au progrès et à la stabilité de la région.

Le thème de cette édition,

"Droits. Justice. Action. Pour toutes les femmes et les filles", ainsi que la campagne mondiale "Donner pour recevoir", visent à sensibiliser sur les défis qui restent à relever pour atteindre l'égalité des sexes. Hadja Mémounatou Ibrahima a insisté sur la nécessité de garantir aux femmes l'accès à l'éducation, à la santé et à une représentation significative dans les instances de décision.

La présidente du Parlement régional a également appelé à l'adoption de mécanismes favorisant une gouvernance inclusive, dans laquelle les femmes participent pleinement aux processus de décision et au développement socioéconomique. Elle a réaffirmé la détermination du Parlement de la CEDEAO à soutenir les politiques et initiatives visant l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes dans les États membres.

"Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté plus équitable et plus prospère pour toutes et pour tous", a-t-elle conclu.

Kodjovi

4^e enquête démographique et de santé au Togo

Les agents officiellement lancés sur le terrain

Le samedi 14 mars dernier, le Togo a démarré sur toute l'étendue du territoire national sa quatrième enquête démographique et de santé (EDST-IV). Cette enquête, qui durera trois mois, vise à produire des indicateurs actualisés et fiables dans les

VIH/Sida et autres aspects liés au bien-être de la population.

L'EDST-IV est organisée par le gouvernement togolais, en partenariat avec la Banque mondiale, l'OMS, GAVI, Fonds Mondial et autres. Le lancement officiel de l'enquête



domaines de la santé maternelle et infantile, de la vaccination, de la fécondité, de la mortalité, de la nutrition, de la planification familiale, du

a eu lieu ce vendredi 13 mars à Lomé, en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture



Sanitaire Universelle et des Assurances, Dr Marin Kokou WOTOBE, et du DG de l'INSEED, Gentry AKOLY.

Les données collectées au cours de cette enquête permettront au gouvernement d'orienter les politiques publiques, de faire le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des agendas nationaux

et internationaux. Les populations ciblées par l'EDST-IV sont les femmes et les hommes âgés de 15-64 ans, les enfants de 6-59 mois pour le test du paludisme, et les enfants de moins de 5 ans.

Le DG de l'INSEED, Gentry AKOLY, a souligné que la réussite de cette enquête dépendra de l'engagement de tous les acteurs impliqués et de la

collaboration des populations. Le SG du Ministère de la Santé a invité les autorités administratives locales, les élus locaux, les leaders communautaires, les organisations de la société civile et toutes les populations à se mobiliser pleinement pour faire de cette enquête un succès total.

Kodjovi

Coopération

L'axe washington-Lomé davantage renforcé



Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu le vendredi 13 mars 2026, le Sous-Secrétaire d'État adjoint au Bureau de la population, des

réfugiés et des migrations, Christian Jové Ehrhardt, en visite de travail au Togo. Les deux personnalités ont discuté du partenariat entre les deux pays et



des moyens de renforcer leur coopération.

Le Représentant de la Maison Blanche a souligné la qualité des relations entre les États-Unis et le Togo, qui datent de l'indépendance du pays. "Nous avons une relation très forte et nous cherchons à l'approfondir", a-t-il déclaré.

Les États-Unis et le Togo coopèrent dans plusieurs domaines, notamment la sécurité, la santé, l'éducation et

la gouvernance. Le Togo bénéficie de l'appui des États-Unis dans le cadre du Programme d'urgence pour la région des Savanes (PURS) et du Mécanisme de stabilité des États côtiers (MSEC) pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

La coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays sera renforcée dans le cadre continental, sous l'égide du Commandement des États-Unis

pour l'Afrique (AFRICOM). Les États-Unis appuient également le Togo dans la mise en œuvre de projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la gouvernance.

Le Président du Conseil a réaffirmé l'engagement du Togo à renforcer sa coopération avec les États-Unis et à travailler ensemble pour promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région.

La Rédaction

Enquête sur les cas de disparitions au Togo

Le gouvernement fait le point



Les autorités togolaises ont présenté vendredi un premier bilan des

investigations menées sur les signalements de disparitions et d'enlèvements relayés ces

derniers mois sur les réseaux sociaux. Selon les données consolidées, 102 cas de

disparitions inquiétantes ont été recensés entre le 1er décembre 2025 et le 28 février 2026, dont un seul cas d'enlèvement présumé.

Sur les 102 cas signalés, 86 personnes ont été retrouvées, soit plus de 84 % des cas, tandis que 16 personnes demeurent activement recherchées par les services compétents. Les personnes retrouvées comprennent 63 mineurs et 23 adultes.

Les enquêtes menées par les services compétents indiquent que les disparitions sont principalement liées à des fugues consécutives à des tensions familiales, des départs volontaires, un déficit d'encadrement parental ou encore des situations de vulnérabilité

sociale et individuelle.

À ce stade des investigations, aucun élément ne permet d'établir l'existence d'un réseau structuré d'enlèvements de personnes sur l'ensemble du territoire national. Les autorités appellent les citoyens à privilégier les canaux officiels pour signaler toute disparition inquiétante et à faire preuve de responsabilité dans la diffusion des informations sur les réseaux sociaux.

Le gouvernement a tenu à rassurer les populations, affirmant que l'État demeure pleinement engagé dans sa mission régalienne de protection des citoyens et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.

Dieudonné

Justice

67 nouveaux professionnels prêts à servir le Togo

Le Centre de formation des professions de justice (CFPJ) a célébré la remise des diplômes de sa nouvelle promotion de professionnels de justice, le vendredi 13 mars. Au total, 67 récipiendaires ont reçu leur diplôme des mains du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Pacôme Adjourouvi.

Cette promotion est composée de 28 auditeurs de justice, dont cinq officiers des Forces de défense et de

sécurité, et de 39 élèves greffiers et secrétaires de parquet, parmi lesquels trois adjudants de la Police nationale. Les nouveaux diplômés ont suivi une formation rigoureuse de 24 mois pour les magistrats et 18 mois pour les greffiers et secrétaires de parquet.

Le ministre Pacôme Adjourouvi a exhorté les récipiendaires à faire preuve d'impartialité, d'intégrité et de conscience professionnelle dans l'exercice de leurs fonctions. Le directeur général du CFPJ, Essozimna



Bidassa, a souligné que les valeurs d'éthique, de déontologie, de discrétion et de rigueur avaient été inculquées aux étudiants.

Le major de promotion,

Hognon Kodjo Simon-Pierre, a réaffirmé l'engagement de ses pairs à servir la cause nationale avec loyauté et professionnalisme. Le CFPJ, créé en 2009, continue de

jouer un rôle clé dans la formation des acteurs des professions judiciaires pour renforcer la qualité du service public de la justice.

Agbé

Le Togo à l'Expo Belgrade 2027

Une occasion de promouvoir sa culture, son économie



Le Togo a officiellement confirmé sa participation à l'Exposition universelle de Belgrade qui se tiendra du 15 mai au 15 août 2027. La signature du contrat a eu lieu lors de l'International Participants Meeting (IPM 2026) qui s'est déroulé à Belgrade du 10 au 12 mars.



L'Expo Belgrade 2027 sera placée sous le thème "Jouer pour l'humanité-Sport et musique pour tous" et offrira au Togo une occasion unique de promouvoir ses potentialités économiques, culturelles et touristiques sur la scène internationale. Le pays aura ainsi la possibilité de valoriser sa culture et son dynamisme auprès de plus de 4 millions de visiteurs attendus.

Le commissaire général de la section togolaise, Alexandre de Souza, a souligné l'importance de cette participation pour le Togo, qui

souhaite renforcer sa présence sur la scène internationale. L'Expo Belgrade 2027 sera également une occasion pour le Togo de partager ses expériences et ses réussites avec les autres pays participants.

L'Exposition universelle de Belgrade est organisée sous l'égide du Bureau international des expositions (BIE) et réunira plus de 120 pays. Le Togo, fort de son expérience dans les expositions internationales majeures, est prêt à relever ce défi et à faire connaître son patrimoine culturel et économique au monde entier.

Dieudonné

HCRRUN-Médiateur de la République

Les personnels des deux institutions outillées sur les questions liées au genre

Le Médiateur de la République, Protecteur du Citoyen et Présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation

célébration de la Journée internationale des droits de la femme. Awa Nana-Daboya a souligné l'importance de l'égalité



et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), Awa Nana-Daboya, a lancé une initiative importante pour renforcer les capacités des personnels des deux institutions sur les questions liées au genre. L'atelier, qui a démarré le jeudi 12 mars 2026, vise à intégrer la dimension genre dans les actions et interventions des personnels.

Placé sous le thème « Droits, justice et action pour toutes les femmes et les filles », cet atelier s'inscrit dans le cadre de la

de genre pour la justice sociale et le respect des droits humains. « L'égalité de genre n'est pas seulement une question de principes, mais également un impératif d'actions concrètes, de responsabilité collective et d'engagement institutionnel », a-t-elle déclaré.

L'atelier permettra aux personnels de renforcer leurs connaissances sur les questions liées au genre et d'aborder des problématiques essentielles



telles que la santé mentale en milieu professionnel, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que la santé reproductive des femmes.

Awa Nana-Daboya a rappelé que les femmes sont des acteurs essentiels de la construction

d'une nation et que leur rôle dans le développement social, économique et culturel est déterminant. « Pour un futur amélioré et un développement durable, il importe de reconsidérer la place réservée aux femmes dans nos diverses

sphères de prise de décision », a-t-elle ajouté.

Cet atelier est un pas important vers la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes au Togo.

Elom

Éperviers du Togo

Patrice Neveu publie une pré-liste de 38 joueurs

Le nouveau patron de la sélection togolaise de football passe à l'action. Le sélectionneur des Éperviers, Patrice Neveu, a rendu publique une première présélection de joueurs en vue des matchs amicaux programmés à la fin du mois de mars au Maroc. L'information a été annoncée jeudi par la Fédération Togolaise de Football (FTF).

Au total, trente-huit joueurs

figurent sur cette liste élargie. Ce groupe devra toutefois être réduit dans les prochains jours afin de constituer l'effectif définitif qui prendra part à ces rencontres de préparation. Pour le technicien français, ces matchs amicaux représentent une étape importante dans la construction d'un collectif compétitif.

La présélection dévoilée mêle joueurs expérimentés et jeunes talents évoluant dans plusieurs



championnats, en Afrique comme en Europe. Dans le secteur offensif, des éléments confirmés comme Kevin Denkey, Kodjo Fodoh Laba, Thibault Klidje ou encore Charles Abi sont

appelés à porter l'animation offensive de l'équipe nationale.

Au milieu de terrain, Patrice Neveu a retenu plusieurs profils capables d'apporter de l'impact et de la créativité. Parmi eux figurent notamment Kodjo Aziangbe, Dermane Karim, Dikeni Salifou, Roger Aholou, Samsindin Ouro, Sadik Fofana, Etienne Amenyido, Halid Djankpata et Isaac Monglo.

La ligne défensive n'est pas en reste. Elle s'appuie sur des joueurs habitués aux joutes internationales, à l'image de Dakonam Djene, Josue Homawoo, Kennedy Boateng, Loic Bessile, Gustave Akueson, Mawouna Amevor, Steven Nador

ou encore Izak Akakpo.

Dans les cages, six gardiens ont été présélectionnés : Steven Mensah, Rayann Amedivlo, Achirafou Yaya, Mazamesso Kagbatawouli, Ekue Mensah et Malcolm Barcola.

Cette première liste marque le véritable lancement du chantier de reconstruction des Éperviers. Les rencontres amicales prévues au Maroc devraient permettre à Patrice Neveu d'évaluer l'état de forme de ses joueurs et de poser les bases d'une équipe appelée à porter les ambitions du football togolais dans les prochaines échéances internationales.

Dieudonné

Passation de charges à la faitière des communes du Togo

Mme Koubouni promet capitaliser sur les avancées déjà réalisées

La Faïtière des communes du Togo (FCT) a un nouveau visage depuis le vendredi 13 mars. Mme Koubouni Touni, maire de la commune Doufelgou 2, a pris les rênes de l'organisation lors d'une cérémonie de passation de charges présidée par le ministre de l'Administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, Hodabalo Awaté.

La FCT est l'organisation qui regroupe l'ensemble des communes du pays et sert de cadre de concertation, de représentation et de plaidoyer pour les collectivités territoriales auprès de l'Etat et des partenaires techniques et financiers. La nouvelle présidente, Mme Koubouni Touni, a été élue lors de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue le 6 mars 2026 à Kara.

Lors de la cérémonie, le



ministre Hodabalo Awaté a salué le travail accompli par l'exécutif sortant et a félicité la nouvelle équipe dirigeante. Il a également exhorté les nouveaux responsables à poursuivre les efforts en faveur du renforcement de la gouvernance locale et du processus de décentralisation au Togo.

Mme Koubouni Touni a exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités pour la confiance placée en sa personne et a réaffirmé sa volonté de capitaliser sur les avancées déjà réalisées tout en apportant des innovations pour répondre aux nouveaux défis de la gouvernance locale. "En prenant aujourd'hui la responsabilité de conduire la Faïtière des Communes du Togo, je voudrais réaffirmer que toutes nos actions

s'inscriront dans la droite ligne des orientations du Président du Conseil, qui prône une gouvernance locale plus proche des citoyens, plus équitable dans la répartition des ressources et plus redevable dans la gestion publique", a-t-elle déclaré.

La présidente sortante, Mme Yawa Kouigan, s'est réjouie d'avoir passé le témoin à son successeur et a promis de rester disponible pour la FCT. "Ce sont uniquement mes pieds qui vont quitter ces lieux, car mon cœur, mes yeux et mes oreilles resteront toujours attentifs et disponibles pour la Faïtière des Communes du Togo", a-t-elle souligné.

Agbe

Lancement de la plateforme Digital Market Intelligence

Une nouvelle ère s'ouvre pour le Togo dans la lutte contre la fraude

Le gouvernement togolais a officiellement lancé, jeudi 12 mars 2026 à Lomé, la plateforme Digital Market Intelligence (DMI), un outil technologique destiné à améliorer la

L'apprentissage automatique et l'IA au service de la lutte contre la fraude

La solution s'appuie sur les technologies d'intelligence



surveillance du marché et à optimiser les opérations de contrôle. Développée par la filiale togolaise de SICPA, cette plateforme vise à transformer les données collectées lors des contrôles en informations stratégiques exploitables par les autorités publiques.

artificielle (IA) et l'analyse avancée des données pour détecter plus rapidement les irrégularités liées aux produits de consommation. Elle permet notamment d'identifier les anomalies sur le marché, de repérer les produits susceptibles d'être contrefaits et de signaler



les comportements jugés suspects. Autre innovation majeure : la digitalisation des inspections. Grâce à ce dispositif, les opérations de contrôle gagnent en traçabilité et en efficacité, facilitant ainsi le travail des équipes sur le terrain.

Un outil opérationnel pour les agents de contrôle

La plateforme constitue un nouvel outil opérationnel pour les agents inspecteurs de l'OTR, du ministère du commerce et les contrôleurs de la Commission SAM. Les analyses produites permettront d'orienter les contrôles et de renforcer la surveillance des circuits de distribution. Le lancement de la DMI s'inscrit également dans la continuité de la Solution automatisée de marquage (SAM), mis en place pour lutter

contre la contrefaçon et assurer la traçabilité des produits soumis au marquage fiscal sécurisé.

Un levier essentiel pour l'efficacité de l'Etat

Selon le ministre de l'économie et de la veille stratégique Badanam Patoki, la transformation numérique de l'action publique constitue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer l'efficacité de l'Etat et améliorer la gouvernance économique. Il a fait remarquer que la plateforme DMI marque une étape importante dans l'utilisation des technologies innovantes au service de la régulation du marché et de la mobilisation des ressources publiques.

Un outil pour renforcer la transparence du système

économique

Le président de la commission SAM, Essowavana Adoyi, a indiqué que la mise en œuvre du système de marquage fiscal sécurisé constitue un instrument essentiel pour sécuriser les recettes publiques, lutter contre la circulation de produits frauduleux et renforcer la transparence du marché. "La DMI est une avancée majeure dans la gestion moderne des dispositifs de contrôle du marché", a-t-il déclaré.

Agbé

Conduite de poids lourds et d'équipements de manutention portuaire

La CCI-Togo lance un projet ambitieux à l'endroit des femmes

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) a lancé un projet ambitieux pour former les femmes à la conduite de poids lourds et d'équipements de manutention portuaire. L'initiative, baptisée « Femmes-Actions-CCI-Togo », vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à les intégrer dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes.

Lors d'une conférence de pré-lancement organisée au siège de la CCI-Togo à Lomé, le Président du Conseil d'administration, Dr José Symenouh, a souligné l'importance de valoriser les femmes dans ces métiers. « Il faut que les femmes sachent qu'elles sont capables d'exercer des métiers d'homme », a-t-il déclaré.



Le projet prévoit la formation de dix femmes sélectionnées à l'issue d'un appel à candidatures. Les candidates retenues suivront une formation spécialisée en conduite de véhicules gros porteurs et d'équipements de manutention portuaire, avec l'appui de partenaires tels que Africa Global Logistics (AGL).

La première promotion du projet sera baptisée du nom de

Mme Dorothée Nassif, un précurseur dans le domaine de la conduite d'engins lourds et d'équipements de manutention. Mme Nassif a souligné que « il n'y a pas de métier pour homme

économique des femmes et de les aider à trouver un emploi dans le secteur du transport et de la logistique. La formation devrait déboucher sur l'emploi et la CCI-Togo prévoit de placer les



et de métier pour femme » et que les femmes sont capables de tout faire.

L'objectif de la CCI-Togo est de contribuer à l'autonomisation

femmes formées dans des sociétés ou de les accompagner à initier une société commune de transport.

Elom

Nouvelle Opinion

Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

7ème édition des journées scientifiques du CAMES

La CCI-Togo impacte l'événement par la Foire des inventions et innovations

La Foire de l'Innovation et de l'Investissement au Togo (F2I-Togo) a été un véritable succès, réunissant chercheurs, investisseurs, entrepreneurs et acteurs publics pour valoriser les résultats de la recherche et les transformer en solutions concrètes pour l'économie et la société. L'événement, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo),

l'investisseur, que la recherche rencontre l'entreprise et que l'idée rencontre le marché".

La foire a permis de présenter des innovations prometteuses et de faciliter les rencontres entre les différents acteurs. Les participants ont pu découvrir des projets innovants et discuter des mécanismes capables de faciliter la transformation des résultats de recherche et des inventions en projets industriels créateurs de



s'est déroulé en marge de la 7^e édition des Journées scientifiques du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES).

Le Professeur Gado Tchangbedji, ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a souligné l'importance de rapprocher la recherche de l'entreprise et de l'industrie, affirmant que "la

valeur et d'emplois.

Les meilleurs projets présentés lors de cette foire ont été primés et ont permis à la première promotion d'inventeurs dont les créations promettent de transformer des besoins sociaux en opportunités économiques durables, de bénéficier des trophées et d'un accompagnement financier pour leur valorisation industrielle et commerciale.



recherche ne doit pas rester confinée dans les bibliothèques, les laboratoires ou les amphithéâtres". Il a par la suite salué la pertinence de cette foire, tout en rappelant que la recherche ne peut plus être pensée en dehors de sa capacité à nourrir l'innovation et à contribuer au développement économique et social du pays.

José Kwassi SYMENOUE, président de la CCI-Togo, a quant à lui déclaré que l'objectif de la F2I-Togo était de faire en sorte que "l'invention rencontre

Rappelons que cette initiative a distingué cinq projets pour leur originalité, leur pertinence et leur potentiel d'impact.

Le grand prix a été attribué à Salma Bougoune, qui a créé un foyer électrique solaire isolé sans combustible, réduisant la puissance nécessaire pour la cuisson de 2 000 W à 400 W. Parmi les autres lauréats figurent Eyou Tetou Kazim qui a développé un foyer électro-solaire appelé "Sungaz" et Yempab Laré qui a aussi créé un aliment flottant pour tilapia à



base de lie de tchouk. On y trouve également Moubarak Kondow qui a mis au point un insecticide naturel contre les mirides du cacaoyer. Yentagume Lalle Nadjagou a de son côté conçu un groupe électrogène hybride Energieaux.

Ces projets ont été sélectionnés parmi 66 candidatures et ont été évalués selon des critères rigoureux par un jury mixte présidé par le professeur Koffi Tsigbe.

La F2I-Togo a été un véritable succès, démontrant

l'engagement de la CCI-Togo à promouvoir l'innovation et la recherche au Togo. L'événement a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs et de créer des opportunités pour les chercheurs et les entrepreneurs.

Elom



**En un click, payez
votre TVM par**

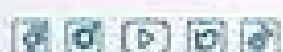


**sur l'application OTR TVM
disponible sur Playstore**



8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

**Message de la Société Autonome de Financement
de l'Entretien Routier (SAFER)**